

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	15 <sup>ème</sup>
Nom de site	196_VAUGIRARD_75015	Numéro	75115_034_02
Adresse du site	196, rue de Vaugirard	Hauteur	R + 7 (23,20 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout des fréquences 700 MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Un autre opérateur présent sur le site OF (125°, 220° et 359°) Validation de la version précédente à la CCTM du 16/06/2016		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui DP

### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	16/06/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	29/10/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 15e	29/12/2021

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile.		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 100°, 220° et 330°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	R + 6 (21 m)
Estimation	3G/4G/5G : 100° < 5V/m ; 220° < 4V/m ; 330° < 3V/m 5G : 100° < 4V/m ; 220° < 3V/m ; 330° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	26,9 m azimut 100° ; 28,1 m azimuts 220° et 330° pour les antennes à faisceau fixe 27,1 m azimut 100° ; 28,6 m azimuts 220° et 330° pour l'antenne à faisceau orientable		

### Incidence visuelle

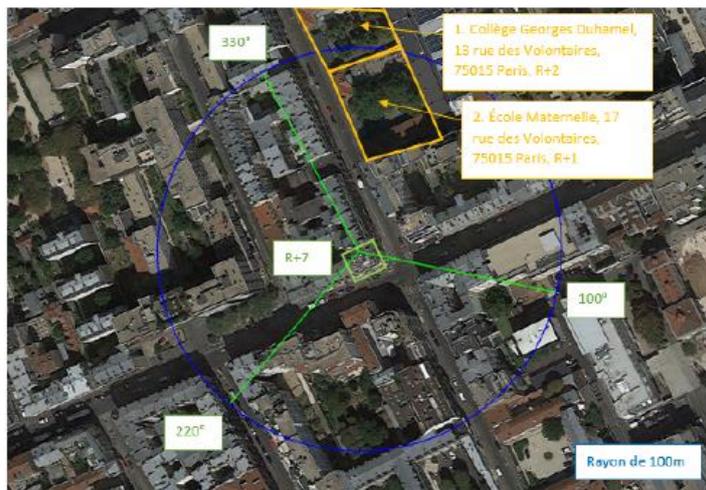
Description des antennes et intégration paysagère	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés. Les antennes sont en résine polyester de teinte gris clair type RAL 7035. Les antennes seront installées en retrait de la façade, afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisibles depuis la rue.

**Date :**

### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.**

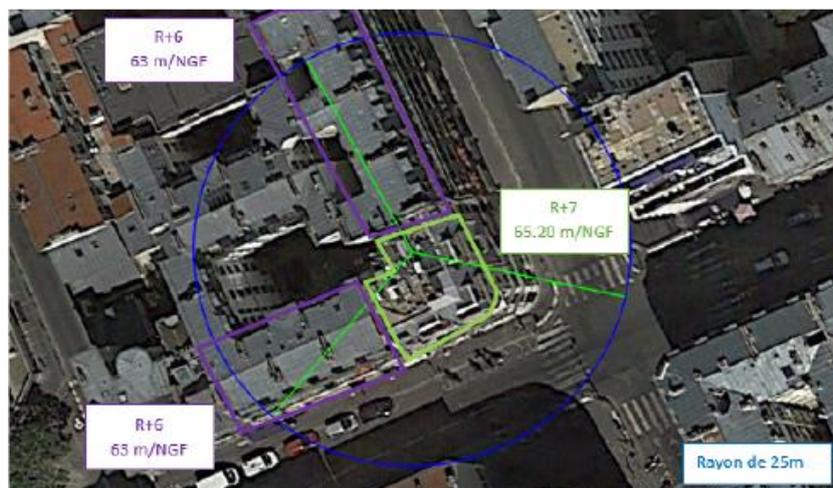
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
COLLEGE GEORGES DUHAMEL	13 RUE DES VOLONTAIRES 75015 PARIS 15	R+2	Non	78 m	1.2 V/m soit 3.3 %
ECOLE MATERNELLE	17 RUE DES VOLONTAIRES 75015 PARIS 15	R+1	Non	50 m	<1 V/m soit 0.5 %

**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.**

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
COLLEGE GEORGES DUHAMEL	13 RUE DES VOLONTAIRES 75015 PARIS 15	R+2	Non	78 m	1.1 V/m soit 1.80%
ECOLE MATERNELLE	17 RUE DES VOLONTAIRES 75015 PARIS 15	R+1	Non	50 m	<1 V/m soit 0.8 %

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



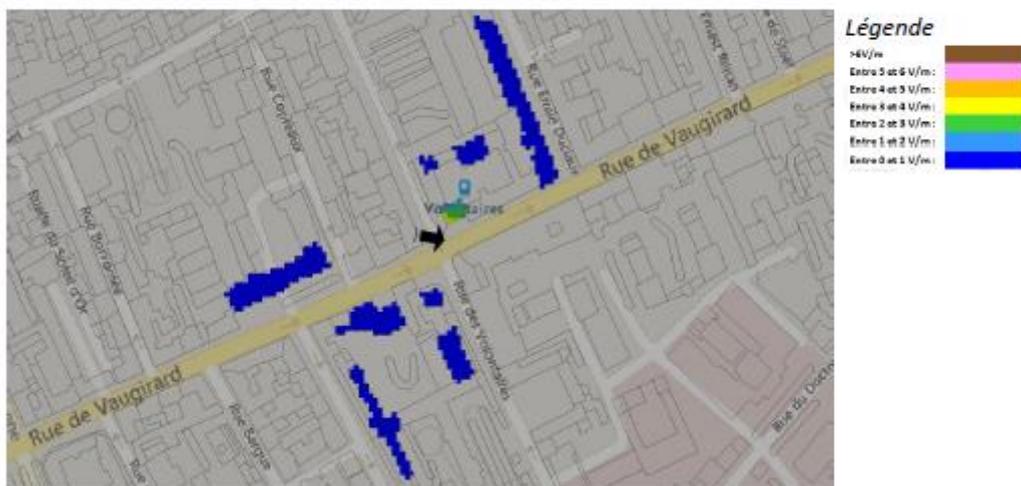
**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe**

	Azimut 100°	Azimut 220°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	22.5 m

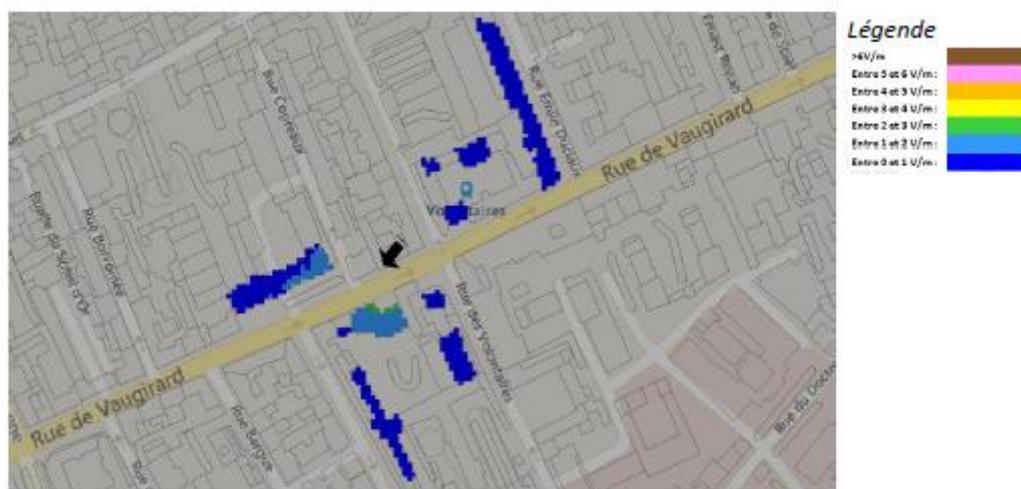
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

**Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable**

*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .*



*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .*



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



	Azimut 100°	Azimut 220°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat après :



**Vue des Azimuts**

**Azimut 100°**



**Azimut 220°**



**Azimut 330°**

